

C'est le temps de passer à l'action...



**BUDGET
PARTICIPATIF
VVEQR**

1^{re} Édition 2021-2022

L'équipe du projet **Vivre et vieillir ensemble dans nos quartiers ruraux (VVEQR)** est fière de poursuivre son action de mobilisation en rendant disponible un budget participatif pour mettre en œuvre des initiatives et des projets inspirants. Une telle démarche s'appuie sur la volonté de favoriser la participation citoyenne des personnes âgées pour trouver des solutions aux problèmes rencontrés.

Qu'est-ce que le budget participatif ?

Il s'agit d'un processus démocratique permettant aux citoyens de décider de quelle façon est dépensée une partie d'un budget quelconque. Dans le cadre du projet VVEQR, le budget participatif est :

- un moyen de rendre disponibles des fonds pour soutenir des projets collectifs favorisant le maintien des personnes âgées dans leur milieu rural;
- un outil permettant aux personnes âgées, supportées par divers acteurs communautaires, publics et municipaux, de proposer des solutions qui les inspirent;
- une opportunité pour toute personne ou tout groupe de personnes de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie dans leur milieu.

Le territoire

Ce sont les quartiers ruraux de la ville de Rouyn-Noranda qui sont visés : Arnfield, Beaudry, Bellecombe, Cadillac, Cléricy, Cloutier, D'Alembert, Destor, McWatters, Montbeillard, Mont-Brun et Rollet.

Qui peut déposer un projet?

La participation au budget participatif VVEQR est ouverte à tous les citoyens âgés de 18 ans et plus habitant les quartiers ruraux de la ville de Rouyn-Noranda, sur présentation d'une preuve de résidence. Les projets retenus devront être supportés par un organisme (OBNL) qui agira à titre de mandataire du projet.

Le budget

L'enveloppe allouée au budget participatif pour la réalisation de projets est d'un montant de 90 000 \$, à raison de 30 000 \$ par édition. Ce financement est rendu possible grâce au soutien de la Fondation Béati.



Les critères d'admissibilité

Pour être admissible, un projet doit respecter les critères d'admissibilité suivants :

- avoir été soumis avant la fin de la période de dépôt des idées de projet (voir calendrier page suivante);
- s'inscrire dans l'une des priorités identifiées lors du Forum citoyen rural (consulter le document [disponible ici](#));
- viser le bien commun et répondre aux besoins collectifs (ne pas avantager un trop petit groupe de personnes);
- impliquer une contribution maximale de 30 000 \$ du fonds du budget participatif VVEQR (les financements complémentaires sont acceptés);
- être associé à un organisme ou être envisageable d'y associer un organisme (les doublons de services sont inadmissibles);
- avoir une durée de vie utile ou un potentiel de reproduction;
- être réalisable ou démarré dans l'année suivant le vote;
- être conforme à la juridiction, aux lois, aux règlements et politiques en vigueur.

Pour participer

Le dépôt des idées de projet devra être soumis selon les modalités du formulaire prévu à cet effet. Il y a deux façons pour acheminer les idées de projet :

- en complétant le formulaire disponible sur ce site dans l'onglet [Dépôt de projets](#) (une inscription est nécessaire);
- en acheminant le [formulaire papier](#) par courriel à l'adresse vveqr@benevolern.com.

**POUR PLUS D'INFORMATION ET
S'INSCRIRE AUX ACTIVITÉS**

vveqr.budgetparticipatif.com

C'est le temps de passer à l'action...



**BUDGET
PARTICIPATIF
VVEQR**

1^{re} Édition 2021-2022

1

Décembre 2021 au 8 avril 2022

Période pour soumettre vos idées de projet

La population partage et discute d'idées de projet. Rencontres d'information pour les citoyens et les organismes.



2

Début avril 2022

Tri et analyse des idées de projet

Le comité pilotage procède à une analyse préliminaire des idées reçues.



3

Fin avril au 23 juin 2022

Développement des projets

Il s'agit de la période de conception des projets. Les porteurs sont au travail.



4

Fin juin 2022

Analyse finale des projets

Le comité de pilotage procède à l'analyse finale des projets soumis pour valider de leur recevabilité.



5

Juillet 2022

Vote du public

Une liste finale des projets est présentée et diffusée. La population des quartiers ruraux vote leurs projets préférés.



6

Août 2022

Dévoilement et réalisation des projets gagnants

Les projets priorisés par la population sont financés et réalisés.



**POUR EN SAVOIR DAVANTAGE
ET S'INSCRIRE AUX ACTIVITÉS**

vveqr.budgetparticipatif.com

Courriel : vveqr@benevolern.com

Une initiative du Centre d'action bénévole de Rouyn-Noranda et de la Table des aînés de Rouyn-Noranda, en partenariat avec les Alliances pour la solidarité et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Rendue possible grâce au financement de la Fondation Béati.

Avec la participation financière de :

Québec

Fondation
Béati

Centre d'Action
Bénévole
DE ROUYN-NORANDA